

# BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

# CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

TIRÉ A MILLE EXEMPLAIRES

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE

**10 RUE DE L'HOPITAL,  
MONTREAL.**

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 1 heure à 4 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CAN.

**10 Rue de l'Hopital.**

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

## A V I S

Le Commerce français trouvera tout intérêt à se renseigner auprès de notre Chambre de Commerce sur le compte de tout individu de notre place sollicitant des représentations.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

**Chambre de Commerce Française  
de Montréal,**

**10 RUE DE L'HOPITAL.**

En omettant la désignation **Française**, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises—comme il est juste—à la **Chambre de Commerce du District de Montréal.**

## Comptes rendus des séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1901.

Extrait du procès-verbal de la séance du vingt-trois janvier mil neuf cent deux, tenue sous la présidence de M. J. de Sieyès, vice-président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion.

Sont présents : MM. Dantony, Bouesnel, Schwob et Monier.

MM. Jonas, E. Galibert, Chouillon, Rougier et Cordon se font excuser.

M. de Sieyès, en prenant la présidence, fait part à l'assemblée du mariage de M. Jonas et de ses remerciements, ainsi que de ceux de Madame Jonas, pour le bouquet qui leur a été envoyé au nom des membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient un certain nombre de demandes de renseignements notamment sur les vins et liqueurs, ciments, marbres, etc.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Georges des Etangs, de Montréal, demandant à faire partie de la Chambre comme membre actif. Cette demande est appuyée par MM. Auzias-Turenne et de Sieyès. Conformément au règlement, la Chambre sera appelée à voter sur cette demande à sa prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1902.

Extrait du procès-verbal de la séance du 6 février mil neuf cent deux, tenue sous la présidence de M. Jonas, président.

Sont présents : MM. de Sieyès, E. Galibert, Balcer, Bouesnel, Auzias Turenne, Cordon, Tarut et Monier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient plusieurs demandes de renseignements, notamment sur la vannerie, les produits chimiques, les vins, etc.

Le président donne lecture d'une lettre de M. L. Gouilloud, fabricant de tissus à Montréal, demandant à faire partie de la Chambre à titre de membre actif. Cette demande est appuyée par MM. de Sieyès et Monier. Conformément au règlement, le vote sur cette demande aura lieu à la prochaine réunion.

M. Tarut, de Dawson, demande à faire de nouvelle partie de la Chambre. Il explique qu'il avait donné sa démission au moment de son départ pour le Klondike, mais qu'ayant l'intention de venir de temps en temps à Montréal, il serait heureux d'être à nouveau agréé comme membre actif. Sur la proposition de M. le Président, secondé par MM. de Sieyès et Auzias-Turenne, la Chambre élit M. A. Tarut membre actif.

M. G. des Etangs est également élu à l'unanimité, membre actif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### MODIFICATIONS AU TARIF DES DOUANES CANADIENNES

Par un arrêté du Conseil publié le 15 courant, le gouvernement canadien a ajouté à la liste des articles exempts de droits les suivants—mais à la condition expresse qu'ils soient importés par des manufacturiers pour l'usage exclusif de leurs propres fabriques :

1o Composition pour blanchir le chanvre pour les corderies. Cet article n'est pas fabriqué au Canada et importé en franchise, il permettra aux fabriques de cordage du Canada de mieux soutenir la concurrence des fabriques des Etats-Unis.

2o Tubes d'argent pour la fabrication de l'argenterie. Pas de fabrique de cet article au Canada.

3o Acier pour la coutellerie. On ne produit pas au Canada l'acier de haute qualité nécessaire à cette industrie.

4o Pièces brutes d'acier pour la fabrication des ciseaux, cisailles, etc.

5o Filés de lin, chanvre ou jute pour la fabrication des essuie-mains.

6o Tous les articles qui entrent dans la fabrication des séparateurs de crème. Les séparateurs sont exempts de droits à l'importation et il n'est que juste de permettre aux fabricants canadiens d'importer en franchise la matière première qui entre dans cette fabrication.

Un autre arrêté en conseil accorde un *drawback* du total des droits payés sur les matériaux importés pour la construction de machines et la fabrication des poutres, poutrelles et autres objets en fer ou en acier employés dans la construction.

Et aussi sur tous les matériaux importés pour la construction et l'outillage de fabriques de sucre de betteraves.

### CANADA-ALGÉRIE

Nous avons relevé, l'année dernière, dans les statistiques de l'année 1900, un chiffre de \$32,197 représentant les exportations directes du Canada sur l'Algérie et la Tunisie. Les possessions françaises d'Afrique ne figurent pas cette année-là comme exportatrices sur le Canada.

Pour l'année 1901, nous trouvons pour ces possessions, que nous pouvons attribuer à peu près entièrement à l'Algérie et à la Tunisie :

Importations au Canada.....	\$69,778
Exportations du Canada.....	28,236
Commerce total.....	\$98,014

Soit approximativement 500,000 francs.

La statistique algérienne pour l'année 1901 porte au crédit du commerce avec le Canada une somme de 400,000 francs, dont 350,000 francs à l'exportation et 50,000 francs à l'importation.

Ce n'est évidemment là que l'embryon d'un commerce qui peut grandir.

Un de nos compatriotes habitant l'Algérie est certainement de cet avis, puisqu'il écrit à un journal commercial de Montréal, *Le Prix Courant*, la lettre suivante :

Alger, 11 janvier 1902.

Monsieur l'administrateur du journal *Le Prix Courant* à Montréal, Canada.

J'ai remarqué un des articles publiés par votre journal le 22 novembre dernier, et ayant pour titre : Ayons des agents commerciaux.

L'idée que vous préconisez est excellente : il s'agit de la mettre en pratique. Et son but serait assez facile à atteindre en Algérie.

J'ai pensé que vos lecteurs s'intéresseraient à la lecture des réflexions que votre article m'a suggérées. C'est pourquoi je me permets de vous adresser la note ci-incluse, qui ne passera certainement pas ina-

perçue s'il vous plaisait de la publier et qui provoquerait certainement quelques entrées en pourparlers, et probablement quelques transactions commerciales.

Dans un de ses derniers numéros, le *Prix Courant* constate l'insuffisance des débouchés offerts aux produits canadiens et propose, conformément au vœu de l'*Association des Manufacturiers du Canada*, la nomination d'agents commerciaux à l'étranger.

L'installation d'agents de ce genre est certainement le moyen le plus efficace pour propager les produits d'une contrée et conquérir de nouveaux acheteurs.

Cette mesure semble d'autant plus nécessaire au Canada que son agriculture et son commerce tendent à se développer, tandis que la puissance d'achat de son principal et presque unique débouché, de l'Angleterre, diminue sensiblement.

Il importe donc, de faire connaître ailleurs que dans la Grande-Bretagne, quels sont les produits que le Canada est susceptible d'exporter, leur genre, leurs qualités et quantité et d'établir des agents commerciaux dans les pays où ces produits font défaut et ont chance d'être admis.

Et si un mouvement d'échange entre le Canada et ces contrées d'exportation pouvait exister, que du fret fut offert aux bateaux transporteurs à leur retour, ces nouvelles relations présenteraient nécessairement de grands avantages et la tâche des agents commerciaux se trouverait singulièrement facilitée. Elle serait encore simplifiée s'ils étaient installés en un pays dont le commerce avec le Canada pourrait être favorisé par des traités, par certaines affinités, par une langue commune.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que bien peu de contrées se prêtent aussi bien à la création préconisée par le *Prix Courant* et par l'*Association des Manufacturiers*, que la grande colonie française de l'Algérie.

L'agriculture canadienne pourrait y écouler une importante quantité de fromage et de beurre. Ces aliments sont fort recherchés en Algérie, où la production du lait est très minime et celle du fromage à peu près inconnue. Les vaches laitières, qui sont toutes importées de France, de Suisse ou d'Italie, n'y demeurent lactifères que très peu de temps. Sous l'influence du climat, de la température assez élevée, leur santé s'altère rapidement, et elles sont abattues après un séjour de trois ou quatre ans au plus. Les hauts plateaux du sud de la colonie nourrissent de nombreux troupeaux de moutons; mais les Arabes indigènes auxquels ils appartiennent ne recherchent que la production de la viande et de la laine.

Les fromages consommés en Algérie sont donc tous importés. Ils viennent de France, de Suisse, d'Allemagne et de Hollande. Les beurres viennent de

France, et surtout d'Italie, de Milan, provenance peu estimée.

Le territoire algérien ne produit pas non plus les bois nécessaires aux besoins locaux, aux constructions, à la fabrication des futs nécessaires au logement de ses vins, à l'établissement des voies ferrées.

Malgré les travaux et la surveillance de l'administration des *Eaux et Forêts* et les efforts de la *Ligue du reboisement*, les surfaces forestières ne progressent pas; elles sont entamées chaque année, à l'époque des grandes chaleurs, par d'immenses incendies.

Les bois employés en Algérie sont tirés de la Russie, de la Norvège et de l'Autriche et quelque peu de l'Amérique.

L'Algérie importe encore maintes autres marchandises.

En revanche, elle récolte chaque année 5 ou 6 millions d'hectolitres de vin. La plus grande partie de ce vin est susceptible d'être exportée, et peut soutenir la comparaison avec les meilleurs crus connus. Le vignoble y est très varié, mais partout d'un aspect de vitalité puissante. Il a été planté exclusivement de cépages empruntés aux meilleures régions vinicoles de la France, et sur cette terre nouvelle, la vieille vigne nationale s'est régénérée. Les vendanges qui s'effectuent pendant les mois d'août et de septembre, sont ordinairement favorisées par le plus invariable beau temps, et les progrès accomplis ces dernières années dans l'art de la vinification permettent aux viticulteurs de diriger les fermentations et d'obtenir un produit bien conditionné, généreux, agréable et possédant toutes qualités de conservation et d'amélioration.

Malgré les avantages certains que procurerait le commerce ou le placement des vins supérieurs de l'Algérie, ils sont demeurés un peu ignorés jusqu'à présent.

La raison en est qu'ils se trouvaient achetés régulièrement par les négociants de la métropole, qui estimaient plus commode et plus lucratif de les écouler sous l'appellation de crus déjà connus et estimés que de les placer sous leur nom d'origine. Aussi ces vins sont ils encore bien loin d'être divulgués suffisamment et appréciés exactement. Leur prix est donc demeuré relativement assez bas, et offre actuellement à l'initiative commerciale, les bénéfices les plus assurés et les plus certains. Mais il est possible que la légitime réputation qu'ils méritent soit bientôt établie, car les quelques expériences d'exportation qui ont été pratiquées l'an dernier ont donné les meilleurs résultats.

Ajoutons qu'il ne manque pas en Algérie de citoyens français qui s'empresseraient de donner sur les sujets que nous venons d'examiner tous les renseignements désirables.

A. DEMANGE.

## IMPORTATIONS COMPARÉES

La série de tableaux comparatifs qui vont suivre, et qui se rapportent aux importations canadiennes de 1900 et de 1901, aideront peut-être à élucider la question d'une nouvelle convention commerciale entre la France et le Canada, lorsque cette question sera posée. Après chaque article on trouvera le droit dont il est frappé à l'entrée au Canada. Mais il n'a pas été tenu compte de la détaxe de 33½ p.c. de ces droits dont jouissent les provenances de la Grande-Bretagne et de la plupart de ses colonies. Il a paru suffisant de l'indiquer ici une fois pour toutes.

Les articles ne sont pas donnés dans l'ordre alphabétique, mais groupés par grandes divisions; nous commençons par ceux qui se rattachent à l'industrie des TISSUS et du VÊTEMENT.

### COTON, TISSUS ET CONFECTIONS.

<i>Tissus écrus.</i>	1900	1901
France .....	\$ 270	\$ .....
Grande Bretagne.....	66,777	329,914
Etats-Unis.....	61,996	142,600
Allemagne.....	14	686
Autres pays.....	1,261	4
Total.....	\$130,318	\$473,204

Droits : 25 p.c. *ad valorem.*

<i>Tissus blancs ou blanchis.</i>	1900	1901
France.....	5,193	11,900
Grande Bretagne.....	369,770	414,976
Etats-Unis.....	127,466	138,163
Allemagne.....	2,862	577
Suisse.....	7,017	11,473
Autres pays.....	88	462
Total.....	513,396	577,551

Droits : 25 p.c. *ad valorem.*

<i>Imprimés.</i>	1900	1901
France.....	34,717	66,970
Grande Bretagne.....	2,635,553	2,494,503
Etats-Unis.....	584,121	336,686
Allemagne.....	41,025	43,074
Suisse.....	7,739	9,139
Autres pays.....	1,564	2,486
Total.....	3,304,729	2,952,858

Droits : 35 p.c. *ad valorem.*

<i>Broderies blanches.</i>	1900	1901
France.....	17,510	20,119
Grande Bretagne.....	48,975	58,950
Etats-Unis.....	11,419	10,369
Allemagne.....	17,971	17,425
Suisse.....	193,414	202,177
Autres pays.....	8,603	7,433
Total.....	297,892	316,473

Droits : 25 p.c. *ad valorem.*

### *Mouchoirs.*

France.....	3,653	2,901
Grande Bretagne.....	131,214	176,675
Etats-Unis.....	1,324	2,000
Allemagne.....	1,516	1,921
Suisse.....	6,922	16,921
Autres pays.....	252	179
Total.....	144,881	200,597

Droits : 35 p.c. *ad valorem.*

### *Fil à coudre sur bobines.*

France.....	861	1,992
Grande Bretagne.....	141,844	132,582
Etats-Unis.....	102,928	112,120
Allemagne.....	412	2,605
Suisse.....	118	.....
Belgique.....	9,074	12,755
Total.....	258,237	262,054

Droits : 25 p.c. *ad valorem.*

### *Couvre-pieds.*

France.....	165	16
Grande Bretagne.....	67,728	63,978
Etats-Unis.....	12,171	8,236
Allemagne.....	94	23
Autres pays.....	147	254
Total.....	80,305	72,407

Droits : 35 p.c. *ad valorem.*

### *Confections.*

France.....	7,047	5,166
Grande Bretagne.....	123,791	96,633
Etats-Unis.....	207,251	193,163
Allemagne.....	25,236	14,833
Suisse.....	2,869	2,549
Autres pays.....	6,288	4,714
Total.....	372,482	317,058

Droits : 35 p.c. *ad valorem.*

### *Bonnetterie non classée.*

France.....	593	39
Grande Bretagne.....	15,386	30,214
Etats-Unis.....	7,930	12,892
Allemagne.....	30,115	38,965
Total.....	54,024	82,140

Droits : 35 p.c. *ad valorem.*

### *Mèches de lampes.*

France.....	129	886
Grande Bretagne.....	3,228	445
Etats-Unis.....	7,593	7,053
Autres pays.....	.....	27
Total.....	10,950	8,411

Droits : 25 p.c. *ad valorem.*

<i>Damas de coton.</i>		
France .....	156	
Grande Bretagne .....	5,618	7,050
Etats-Unis .....	1,761	1,499
Allemagne .....	146	249
Autres pays .....	394	7

Total ..... 7,919 8,961  
Droits : 30 p.c. *ad valorem*.

<i>Sacs cousus.</i>		
France .....	273	
Grande Bretagne .....	2,397	528
Etats-Unis .....	15,254	29,790

Total ..... 17,651 30,591  
Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Bas et chaussettes.</i>		
France .....	1,032	50
Grande Bretagne .....	42,628	54,632
Etats-Unis .....	6,425	3,419
Allemagne .....	42,734	34,557
Autres pays .....	200	234

Total ..... 93,019 92,892  
Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Essuie-mains.</i>		
France .....	35	275
Grande Bretagne .....	33,179	25,195
Etats-Unis .....	2,358	1,445
Allemagne .....	1,271	7
Autres pays .....	6	43

Total ..... 36,849 26,965  
Droits : 30 p.c. *ad valorem*.

<i>Gaze, mousselines, linon, etc.</i>		
France .....	4,307	1,213
Grande Bretagne .....	134,814	119,078
Etats-Unis .....	13,132	6,481
Allemagne .....	1,310	3,483
Suisse .....	5,955	4,500

Total ..... 159,518 134,735  
Droits : 25 p.c. *ad valorem*.

<i>Velours, veloutines et pluches.</i>		
France .....	6,089	6,065
Grande Bretagne .....	169,351	230,459
Etats-Unis .....	28,572	37,728
Allemagne .....	11,745	22,161
Suisse .....	1,578	309
Autres pays .....	387	187

Total ..... 217,722 296,909  
Droits : 30 p.c. *ad valorem*.

<i>Lingerie.</i>		
France .....	944	861
Grande Bretagne .....	13,764	24,316
Etats-Unis .....	21,770	43,237
Allemagne .....	2,257	3,626
Suisse .....	1,230	695
Autres pays .....	33	366

Total ..... 39,998 73,101  
Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Crépe.</i>		
France .....	3,252	1,414
Grande Bretagne .....	19,504	20,127
Etats-Unis .....	340	502
Autres pays .....		295

Total ..... 23,076 22,338

Droits : 20 p.c. *ad valorem*.

<i>Rideaux confectionnés.</i>		
France .....	23,514	30,138
Grande Bretagne .....	287,742	304,598
Etats-Unis .....	92,049	55,437
Allemagne .....	4,675	3,709
Suisse .....	32,485	40,113
Autres pays .....	1,609	1,810

Total ..... 442,074 435,805

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Coton brut</i>		
France .....		8,054
Grande Bretagne .....	169,052	28,916
Etats-Unis .....	4,049,246	4,731,812
Chine .....	10,900	5,211

Total ..... 4,229,198 4,773,993

Exempt de droits.

#### LIN, FILS, TISSUS ET CONFECTIONS.

<i>Tapis et nattes de lin, chanvre et jute.</i>		
France .....	561	1,035
Grande-Bretagne .....	100,882	91,432
Etats-Unis .....	4,558	3,652
Allemagne .....	43	42
Japon .....	12,272	10,274
Autres pays .....	1,067	2,561

Total ..... 119,383 108,996

Droits : 25 p.c. *ad valorem*.

<i>Toile damassée, linge de table, etc.</i>		
France .....	7,157	8,920
Grande-Bretagne .....	381,943	408,977
Etats-Unis .....	11,113	11,085
Allemagne .....	15,522	17,128
Suisse .....	2,151	1,284
Autriche .....	2,314	3,071
Autres pays .....	1,170	575

Total ..... 421,370 451,036

Droits : 30 p.c. *ad valorem*.

<i>Mouchoirs.</i>		
France .....	3,146	7,628
Grande-Bretagne .....	126,932	144,324
Etats-Unis .....	560	1,355
Allemagne .....	2,212	3,463
Japon .....	3,064	149
Suisse .....	9,010	3,776
Autres pays .....	37	21

Total ..... 144,961 160,716

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Essuie-mains.</i>		
France.....	27	324
Grande-Bretagne.....	140,876	126,054
Etats-Unis.....	1,839	742
Allemagne.....	5,283	5,450
Autres pays.....	1,289	958
Total.....	149,314	133,528

Droits : 30 p.c. ad valorem.

<i>Toile en pièces, écrue ou blanchie.</i>		
France.....	1,311	.....
Grande-Bretagne.....	126,148	59,934
Etats-Unis.....	5,464	1,398
Allemagne.....	430	586
Belgique.....	1,301	670
Total.....	134,744	62,583

Droits : 25 p.c. ad valorem.

<i>Toile croisée, canevas et autres articles de toile.</i>		
France.....	2,593	2,212
Grande-Bretagne.....	436,127	487,210
Etats-Unis.....	10,480	15,576
Allemagne.....	1,573	2,758
Belgique.....	1,231	1,825
Autres pays.....	842	2,933
Total.....	452,846	510,514

Droits : 25 p.c. ad valorem.

<i>Confections.</i>		
France.....	40	27
Grande-Bretagne.....	4,650	12,901
Etats-Unis.....	1,779	2,444
Allemagne.....	2,203	93
Autres pays.....	43	132
Total.....	8,115	15,597

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Fil de lin.</i>		
France.....	133	1,359
Grande-Bretagne.....	129,453	145,963
Etats-Unis.....	2,104	4,282
Allemagne.....	71	16
Total.....	131,761	151,620

Droits : 25 p.c. ad valorem.

<i>Chemise de toile.</i>		
France.....	1,183	.....
Grande-Bretagne.....	4,116	3,694
Etats-Unis.....	1,549	2,292
Allemagne.....	926	1,053
Autres pays.....	118	.....
Total.....	7,892	7,039

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Autres produits du lin, du chanvre ou du jute, ou des trois combinés.</i>		
France.....	4,355	2,733
Grande-Bretagne.....	179,418	148,236
Etats-Unis.....	12,232	8,598
Allemagne.....	238	650
Japon.....	1,551	170
Autres pays.....	28	36
Total.....	192,822	160,423

Droits : 25 p.c. ad valorem.

## LAINES, TISSUS ET CONFECTIONS.

<i>Couvertures.</i>		
France.....	36	40
Grande-Bretagne.....	41,686	26,970
Etats-Unis.....	7,853	5,447
Allemagne.....	145	.....
Total.....	49,220	32,457

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Casimirs.</i>		
France.....	1,955	2,400
Grande-Bretagne.....	43,112	4,364
Etats-Unis.....	301	48
Allemagne.....	478	.....
Total.....	45,846	6,812

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Draps fins.</i>		
France.....	45,043	29,615
Grande-Bretagne.....	1,226,561	1,779,196
Etats-Unis.....	14,257	6,597
Allemagne.....	47,358	58,214
Belgique.....	4,462	2,166
Autres pays.....	834	1,357
Total.....	1,338,515	1,877,145

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Etoffes à paletots.</i>		
France.....	2,745	216
Grande-Bretagne.....	569,581	463,761
Etats-Unis.....	324	984
Allemagne.....	7,885	4,819
Belgique.....	635	.....
Total.....	581,170	469,780

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Tweeds.</i>		
France.....	5,029	2,407
Grande-Bretagne.....	817,294	718,379
Etats-Unis.....	1,412	538
Allemagne.....	15,727	22,529
Belgique.....	4,163	4,774
Suisse.....	.....	128
Total.....	843,625	748,765

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Flanelles.</i>		
France.....	14,480	42,833
Grande-Bretagne.....	56,214	68,401
Etats-Unis.....	6,401	4,966
Allemagne.....	1,924	3,135
Autres pays.....	.....	791
Total.....	79,019	120,126

Droits : 35 p.c. ad valorem.

<i>Bonnetterie et tricotés.</i>		
France.....	971	640
Grande-Bretagne.....	69,940	62,358
Etats-Unis.....	31,876	10,291
Allemagne.....	18,613	18,119
Suisse.....	3,861	1,777
Autres pays.....	68	15
Total.....	125,329	93,200

Droits : 35 p.c. ad valorem.

*Châles.*

France.....	1,049	1,757
Grande-Bretagne.....	59,047	76,730
Etats-Unis.....	536	1,688
Allemagne.....	12,542	12,515
Autres pays.....		966
Total.....	73,174	93,656

Droits : 30 p.c. *ad valorem*.*Bas et chaussettes.*

France.....	1,203	5,310
Grande-Bretagne.....	575,924	474,326
Etats-Unis.....	12,187	6,956
Allemagne.....	45,158	38,823
Autres pays.....	767	1,133
Total.....	635,239	526,548

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Camisoles et caleçons.*

France.....	3,350	500
Grande-Bretagne.....	41,358	89,480
Etats-Unis.....	30,564	15,812
Allemagne.....	9,167	4,712
Autres pays.....	144	605
Total.....	84,592	111,109

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Filés coûtant 30 cents par livre et plus importés pour les fabriques de lainages.*

France.....		167
Grande-Bretagne.....	196,296	179,716
Etats-Unis.....	8,321	2,499
Allemagne.....	33,858	33,705
Belgique.....	19,177	24,337
Total.....	257,654	240,424

Droits : 20 p.c. *ad valorem*.*Filés, tous autres.*

France.....	475	343
Grande-Bretagne.....	81,387	91,790
Etats-Unis.....	9,257	4,912
Allemagne.....	30,170	41,793
Total.....	121,289	138,838

Droits : 30 p.c. *ad valorem*.*Tissus de laine ou partie de laine non spécifiés ailleurs.*

France.....	509,531	505,423
Grande-Bretagne.....	2,589,017 (1)	2,374,290
Etats-Unis.....	44,990	44,371
Allemagne.....	208,605	166,902
Autriche.....	2,924	1,713
Belgique.....	3,881	3,818
Autres pays.....	908	2,637
Total.....	3,359,856	3,099,154

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Etoffes à robes, doublures, Alpacas, Orléans, etc.*

France.....	17,669	9,621
Grande-Bretagne.....	48,328	26,633
Etats-Unis.....	214	916
Allemagne.....	21,838	13,236
Autres pays.....		789
Total.....	88,049	51,195

Droits : 25 p.c. *ad valorem*.*Matinées.*

France.....	158	311
Grande-Bretagne.....	8,571	5,707
Etats-Unis.....	1,772	2,364
Allemagne.....	150	113
Autres pays.....		33
Total.....	10,651	8,528

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Confections.*

France.....	11,817	33,962
Grande-Bretagne.....	448,644	464,214
Etats-Unis.....	103,339	161,584
Allemagne.....	427,223	288,924
Autres pays.....	3,282	2,711
Total.....	994,295	951,395

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Tapis Bruxelles.*

France.....	19	355
Grande-Bretagne.....	482,618	406,145
Etats-Unis.....	7,017	3,881
Allemagne.....	3,037	466
Turquie.....	899	
Total.....	493,789	410,847

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Tapis tapisserie.*

France.....	259	2,172
Grande-Bretagne.....	455,180	460,679
Etats-Unis.....	6,099	4,497
Allemagne.....	4,069	2,433
Autres pays.....	41	79
Total.....	465,648	469,860

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Feutre pressé, non recouvert.*

France.....	7,866	4,317
Grande-Bretagne.....	35,099	27,000
Etats-Unis.....	32,432	40,736
Allemagne.....	97,702	100,419
Autriche.....	297	9,590
Autres pays.....	3	
Total.....	172,399	182,062

Droits : 20 p.c. *ad valorem*.

(1) Dont, en 1900, \$518,288, et en 1901, \$450,315 comme transitaire.

<i>Laine brute.</i>		
France.....	314,153	187,239
Grande-Bretagne.....	757,752	565,907
Etats-Unis.....	426,273	398,289
Allemagne.....	245	.....
Australie.....	9,844	13,379
Argentine.....	13,316	61,739
Afrique Anglaise.....	46,845	60,841
Belgique.....	5,631	.....
Autres pays.....	775	5,501
<b>Total.....</b>	<b>1,574,834</b>	<b>1,292,895</b>

Exempte de droits.

## SOIE ET SOIERIES.

<i>Soie en pièces.</i>		
France.....	426,715	412,075
( <sup>1</sup> )Grande-Bretagne.....	1,333,468	1,318,742
Etats-Unis.....	119,670	106,859
Allemagne.....	232,677	231,275
Japon.....	215,309	160,252
Suisse.....	98,752	109,374
Autriche.....	13,655	9,313
Hong-Kong.....	7,115	1,115
Chine.....	3,115	2,648
Italie.....	2,314	8,303
Autres pays.....	118	2,372
<b>Total.....</b>	<b>2,452,908</b>	<b>2,363,128</b>

Droits : 30 p.c. *ad valorem*.*Mouchoirs.*

France.....	594	755
Grande-Bretagne.....	42,128	41,783
Etats-Unis.....	2,938	912
Allemagne.....	1,032	1,154
Japon.....	54,617	65,641
Chine.....	3,116	2,003
Hong-Kong.....	1,262	1,493
Suisse.....	1,215	1,627
Autres pays.....	309	.....
<b>Total.....</b>	<b>107,211</b>	<b>115,368</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Bonnetterie.*

France.....	182	30
Grande-Bretagne.....	3,024	3,036
Etats-Unis.....	182	131
Allemagne.....	158	91
Autres pays.....	3	.....
<b>Total.....</b>	<b>3,549</b>	<b>3,288</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Matinées.*

France.....	1,132	10
Grande-Bretagne.....	5,688	3,273
Etats-Unis.....	6,819	9,902
Allemagne.....	2,250	.....
Autres pays.....	60	.....
<b>Total.....</b>	<b>15,949</b>	<b>13,185</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

<i>Confections.</i>		
France.....	15 651	8,722
Grande-Bretagne.....	161,137	132,052
Etats-Unis.....	43,019	66,031
Allemagne.....	9,723	6,528
Japon.....	17,805	24,918
Chine.....	2,213	1,076
Autres pays.....	2,155	2,582
<b>Total.....</b>	<b>251,704</b>	<b>241,909</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Rubans.*

France.....	138,199	114,419
Grande-Bretagne ( <sup>1</sup> ).....	451,605	374,748
Etats-Unis.....	28,408	34,182
Allemagne.....	44,694	61,287
Suisse.....	34,682	32,899
Autriche.....	1,123	180
Autres pay s.....	78	101
<b>Total.....</b>	<b>698,789</b>	<b>617,816</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Articles en soie, tous autres.*

France.....	10,623	9,018
Grande-Bretagne.....	37,103	48,486
Etats-Unis.....	17,421	15,544
Allemagne.....	2,817	3,953
Japon.....	12,476	18,742
Autres pays.....	976	1,046
<b>Total.....</b>	<b>81,376</b>	<b>96,789</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.*Velours, veloutines, pluches, etc.*

France.....	19,997	14,729
Grande-Bretagne.....	201,457	166,783
Etats-Unis.....	30,420	10,066
Allemagne.....	22,365	41,876
Autres pays.....	396	69
<b>Total.....</b>	<b>274,625</b>	<b>233,523</b>

Droits : 30 p.c. *ad valorem*.

## MERCERIE.

*Broderies non classées.*

France.....	4,102	6,563
Grande-Bretagne.....	23,653	20,026
Etats-Unis.....	8,743	8,031
Allemagne.....	7,894	6,621
Suisse.....	9,906	15,065
Autres pays.....	956	1,436
<b>Total.....</b>	<b>55,254</b>	<b>57,742</b>

Droits : 35 p.c. *ad valorem*.

(1) Dont en transit : 1900, \$298,087 ; 1901, \$296,359.

(1) Dont en transit : 1900, \$146,356 ; 1901, \$122,185.

<i>Soutaches, frangès, galon, etc.</i>		
France .....	13,961	40,161
Grande-Bretagne .....	155,187	128,415
Etats-Unis .....	139,867	103,753
Allemagne .....	86,501	110,034
Suisse .....	1,470	3,700
Autriche .....	2,200	476
Autres pays .....	202	1,221
<b>Total .....</b>	<b>404,388</b>	<b>387,760</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Boutons de nacre, d'ivoire et corne, etc. (excepté de métal).</i>		
France .....	10,615	11,789
Grande-Bretagne .....	31,202	29,212
Etats-Unis .....	58,795	64,369
Allemagne .....	27,357	29,058
Autriche .....	24,033	14,617
Autres pays .....	547	1,483
<b>Total .....</b>	<b>152,549</b>	<b>150,528</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Faux cols de coton, toile, celluloïde, etc.</i>		
France .....	100	429
Grande-Bretagne .....	34,439	24,588
Etats-Unis .....	14,065	24,528
Allemagne .....	14,435	26,916
Autriche .....	855	10,315
Autres pays .....	.....	751
<b>Total .....</b>	<b>63,892</b>	<b>87,527</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Corsets.</i>		
France .....	3,863	4,142
Grande-Bretagne .....	3,099	3,665
Etats-Unis .....	52,426	77,805
Allemagne .....	2,247	169
Belgique .....	14,268	14,110
Suisse .....	.....	242
<b>Total .....</b>	<b>75,903</b>	<b>100,133</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Ceintures de tout genre.</i>		
France .....	3,084	1,250
Grande-Bretagne .....	21,594	13,314
Etats-Unis .....	22,888	23,934
Allemagne .....	6,294	5,012
Autres pays .....	2	10
<b>Total .....</b>	<b>53,862</b>	<b>43,520</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Bretelles et accessoires en métal.</i>		
France .....	2,755	1,947
Grande-Bretagne .....	28,267	32,434
Etats-Unis .....	34,637	36,213
Allemagne .....	310	41
<b>Total .....</b>	<b>65,969</b>	<b>70,635</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Nappes et serviettes confectionnées de tout genre..</i>		
France .....	486	236
Grande-Bretagne .....	36,569	36,457
Etats-Unis .....	3,096	1,362
Allemagne .....	2,027	997
Belgique .....	652	.....
Autres pays .....	775	923
<b>Total .....</b>	<b>43,605</b>	<b>39,975</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<b>MODES.</b>		
<i>Dentelles de coton, fil, soie, etc.</i>		
France .....	80,102	135,584
Grande-Bretagne .....	505,257	534,463
Etats-Unis .....	35,117	31,982
Allemagne .....	53,203	70,792
Suisse .....	13,510	11,051
Autres pays .....	6,546	13,625
<b>Total .....</b>	<b>693,735</b>	<b>797,497</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Autres articles de modes (non classés).</i>		
France .....	.....	209
Grande-Bretagne .....	1,480	787
Etats-Unis .....	729	1,189
Allemagne .....	821	3,967
Autres pays .....	14	.....
<b>Total .....</b>	<b>3,044</b>	<b>6,152</b>
Droits : 35 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Plumes de fantaisie non préparées.</i>		
France .....	536	266
Grande-Bretagne .....	2,320	976
Etats-Unis .....	17,779	7,628
Allemagne .....	1,382	612
Autres pays .....	.....	278
<b>Total .....</b>	<b>22,017</b>	<b>9,760</b>
Droits : 20 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Plumes de fantaisie, préparées.</i>		
France .....	27,357	16,942
Grande-Bretagne .....	109,137	53,794
Etats-Unis .....	56,273	20,302
Allemagne .....	23,391	4,357
Autres pays .....	196	269
<b>Total .....</b>	<b>216,354</b>	<b>95,764</b>

<i>Plumes d'autruche et de vautour préparées.</i>		
France .....	1,819	14,986
Grande-Bretagne .....	45,187	81,760
Etats-Unis .....	4,908	15,075
Allemagne .....	915	1,577
<b>Total .....</b>	<b>52,829</b>	<b>113,398</b>
Droits : 30 p.c. <i>ad valorem</i> .		

<i>Fleurs artificielles.</i>		
France .....	20,987	20,965
Grande-Bretagne .....	73,122	56,190
Etats-Unis .....	66,626	58,676
Allemagne .....	12,347	4,819
Autres pays .....	711	2,389
<b>Total .....</b>	<b>173,793</b>	<b>141,039</b>
Droits : 25 p.c. <i>ad valorem</i> .		

(A suivre.)

## REVUE COMMERCIALE.

Montréal, 15 février 1902.

Jurqu'au commencement de février, l'hiver avait été assez doux, avec une chute de neige comparativement légère, surtout dans les régions au sud du St-Laurent ; mais avec assez de neige dans les régions boisées du nord pour permettre de pousser vigoureusement les travaux de la coupe hivernale. Le mois de février nous a, dès le début, donné de la neige en abondance ; maintenant il n'est personne qui ne s'en trouve assez pour ses besoins. Quelques-uns même trouvent qu'il y en a trop. On ne sauroit contenter tout le monde à la fois.

Comme nous sommes en plein cœur de l'hiver, il n'est pas possible de diagnostiquer rien qui vaille au sujet de la prochaine récolte. Mais de la tenue de l'hiver jusqu'ici, on peut tirer quelques pronostics, qui sont, d'ailleurs, sujets à de profondes modifications, suivant que le printemps sera hatif et sec ou tardif et humide.

Nous avons commencé l'hiver avec peu de neige dans les régions cultivées, surtout dans celles qui fournissent la plus abondante et la meilleure récolte de foin. Des froids assez vifs sont survenus pendant que le sol était à peu près découvert. La gelée a dû pénétrer profondément dans le sol et, dans bien des prairies, de larges espaces vont être dénudés au printemps, parce que la racine de la plante aura été gelée. On en augure une récolte de foin déficitaire.

Dans les régions à blé du Nord-Ouest, la neige est tombée au contraire en quantité suffisante pour les besoins de l'agriculture. On n'y sème le blé d'ailleurs, en général, qu'au printemps et l'abondance ou la disette de neige n'influence la récolte que par la quantité d'humidité qu'elle laisse sur le sol et le sous-sol, lorsque les dégels sont venus. Les pluies au Nord-Ouest sont rares ; il faut pour que la récolte soit bonne que, à la fonte des neiges, une quantité suffisante d'humidité pénètre dans le sol pour permettre aux racines du grain d'y trouver la nourriture pendant les périodes de sécheresse qui s'établissent généralement en mai et en juin. Pour cette année, on a tout ce qu'il faut de ce côté, au Manitoba et au Nord-Ouest.

C'est à peu près tout ce que l'on peut prévoir en ce moment. On avait espéré que l'Europe eut eu aussi, ces jours-ci, surabondance de neige, ce qui aurait donné de l'écoulement à nos fourrages ; il paraît que, en Angleterre du moins, cette condition ne s'est pas réalisée, et non seulement on y peut se passer de notre foin, mais la condition des pâturages fait prévoir une production normale de beurre et de fromage,

que nous aurions préféré avoir à fournir de nos propres ressources, ne désirant rien de mieux que d'échanger nos produits agricoles contre les guinées des consommateurs anglais.

Le commerce extérieur du Canada, pendant le mois de janvier, accuse une diminution assez légère dans les importations, mais, par contre, une augmentation sensible dans les exportations, principalement en fait de céréales. Il est vrai que le commerce d'exportation en ce moment ne laisse guère de trace à Montréal ; mais, enfin, le résultat s'en fait toujours sentir dans le pays ; et comme Montréal est le centre financier du Canada, tout mouvement commercial qui se produit quelque part au Canada intéresse toujours quelques-unes de nos institutions financières.

A l'intérieur, les choses vont leur train accoutumé, la prospérité générale se maintient et la liste des faillites est plus courte que d'habitude à cette saison.

*Grains et farines.* — Les Allemands, qui ont élevé une barrière pour empêcher l'importation chez eux de produits canadiens, font un bruit énorme parce qu'on leur aurait liuré, sous l'étiquette de blé américain, 10,000,000 de minots de blé de Manitoba. Non pas qu'ils aient à redire à la qualité du blé, mais parce que le gouvernement se trouve ainsi frustré d'une somme considérable représentée par la différence entre les droits sur le blé des Etats-Unis et ceux qui sont applicables au blé canadien. Des mesures seront prises pour que la chose ne se renouvelle pas.

D'autre part, les minotiers de Minneapolis, le centre de la minoterie des Etats-Unis, se proposent, paraît-il, de moudre du blé de Manitoba en entrepôt.

Ces deux incidents, qui dénotent la faveur dont jouit le blé de Manitoba ailleurs qu'en France, pourraient peut-être inspirer à quelque négociant français l'idée d'acheter ce blé directement au Canada.

Les cours actuels du blé de Manitoba, livraison en février à Fort William, sont en mesure et monnaie françaises : No 1 dur 14 fr. 06 les 100 kilos ; No 1 du nord 13 fr. 40 ; No 2 du nord, 12 fr. 85 ; No 3 du nord, 12 fr. 25. Pour livraison sous vergues à un port de l'Atlantique il faut ajouter 1 fr. 90 par 100 kilos.

Quelques achats d'avoine blanche No 2 ont été faits pour le compte d'expéditeurs de New-York à des prix équivalents à 15 fr. 75 les 100 kilos. Des lots d'avoine bigarrée de Manitoba ont aussi été placés à 15 fr. 50 et 16 fr. suivant position.

Les autres grains n'ont pas de marché en dehors de la consommation locale.

Les farines se sont tenues fermes aux prix cotés depuis le commencement de la saison : Farines de blé de Manitoba, \$4.00 à \$4.30 ; farines de blé d'On-

tario, de \$3.70 à \$4.00 le baril de 146 livres net, livraison à Montréal.

*Légumes secs.*—Il y a une légère détente dans les prix des haricots que l'on pourrait acheter aujourd'hui en bonne position pour expédier par New-York à 20 fr. 90 ou 21 fr. les 100 kilos. Nous ne croyons pas cependant qu'il y en ait une grande quantité disponible. Les pois secs se sont tenus fermes; les pois No 1 valent 15 fr. 50; les No 2, 15 fr. les 100 kilos sur place. Ajouter 1 fr. 90 pour livraison franco bord.

*Foin pressé.*—Malgré la faiblesse de la demande pour l'Angleterre et les Etats-Unis, les prix des foin se maintiennent par suite de la continuation des achats pour le Sud-Africain. Les acheteurs du gouvernement paient aux stations de la campagne le No 1 \$9.00, le No 2 \$8.00, pressé et livré sur wagon, la tonne de 910 kilos. Le fret sur Boston ou New-York représente en sus de \$2.75 à \$3.00 la tonne.

*Peaux vertes.*—Le marché est tranquille avec des prix plutôt faibles, mais que l'on ne prévoit pas en baisse. On paie à la boucherie la peau légère, bœuf et vache, No 1, 7 cents; No 2, 6 cents; taureaux, 5 cents la livre; la peau de veau, No 1, 9 cents; No 2, 7 cents, et la peau d'agneau ou de mouton, la peau d'hiver, 65 cents la pièce.

*Laines canadiennes.*—La hausse des laines sur le marché de Londres a profité quelque peu aux laines canadiennes sur notre marché. La laine arrachée, lavée à dos, vaut de 14 à 16 cents la livre, mais pour un bon article bien propre on pourrait obtenir jusqu'à 17 cents. La laine de toison vaut de 15 à 16 cents.

*Animaux de boucherie.*—Les exportateurs paient les bœufs gras de choix aux distilleries jusqu'à 5½ cents la livre et les bonnes qualités depuis 4½ jusqu'à 5 cents. Les expéditions par St-Johns et Portland ont été considérables, et comme les acheteurs des Etats-Unis se sont mis de la partie, on se demande s'il restera beaucoup de bétail exportable au printemps. Le mouton se paie à Montréal de 3 à 3½ cents. Ces prix sont pour la livre sur pied. Les porcs gras sur pied valent de 6 à 6½ cents la livre.

## REVUE FINANCIERE

Les derniers états publiés par le Ministère des Finances constatent la continuation de l'augmentation des dépôts du public dans les banques à fonds social. L'épargne et les bénéfices du commerce et de l'industrie grossissent continuellement les fonds à la disposition de nos institutions de crédit; mais ces dernières ne changent rien pour cela au taux de leur escompte qui est de 6 p. c. pour les bons effets des clients réguliers. Les fonds de réserve sont placés

sur nantissement de valeurs cotées à la bourse, et contre remboursement à demande, à 5 p. c. Le prêt hypothécaire est peu demandé en ce moment; son taux varie de 4½ à 6 p. c. suivant la somme et la garantie.

Deux banques canadiennes augmentent leur capital par l'émission de nouvelles actions: la banque d' Hochelaga de \$500,000 (l'action émise à 25 p. c. de prime) et la banque Nationale, de \$300,000 (l'action nouvelle émise au pair). Une banque nouvelle au capital de \$2,000,000, va probablement commencer ses opérations le 1er mai; elle s'appellera "Sovereign Bank of Canada."

A la bourse de Montréal, les valeurs des aciéries et des charbonnages des provinces maritimes ont été poussées vigoureusement à la hausse. Les autres valeurs cotées ont été fermes et la spéculation a été très active tout ce mois.

Le change sur Londres vaut en ce moment: à 60 jours, \$4.86½ à \$4.86¼; à vue, \$4.88¼; transferts par câble, \$4.89. Les francs valent de 5 fr. 13½ à 5 fr. 15

## Température du mois de Janvier 1902.

Relevée par MM. Hearn & Harrison, opticiens, à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Jan. Fahrenheit		Centigrade		Jan. Fahrenheit		Centigrade		
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.	
1	5	-8	-15	-22.5	17	4	-3	-15.5
2	23	-3	-5.0	-19.5	18	15	4	-9
3	21	12	-6	-11	19	28	2	-2
4	8	-2	-13	-19	20	11	-5	-11.5
5	25	8	-3.5	-13	21	16	2	-8.5
6	21	16	-6	-8.5	22	34	23	2.5
7	20	11	-6.5	-11.5	23	28	22	-2
8	22	12	-5.5	-11	24	21	12	-6
9	24	13	-4	-10.5	25	16	7	-8.5
10	26	17	-3	-8	26	36	3	2.5
11	28	19	-2	-7	27	38	29	3.5
12	19	16	-7	-8.5	28	7	-3	-13.5
13	20	15	-6.5	-9	29	9	-6	-12.5
14	15	-2	-9	-19	30	15	5	-9
15	18	9	-7.5	-12.5	31	11	-8	-11.5
16	28	21	-2	-6				

— Signifie au-dessous de zéro.

## PETIT COURRIER

### Demande d'Agents ou Représentants au Canada.

MM. Chemineaud Frères, à Jarnac-Cognac, eaux-de-vie.

MM. Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.

M. Martin Boussuge, fils de Narbonne, demande agent pour vendre ses vins au Canada.

La maison A. Magnier & Cie, de Blanzac-sur-Cognac, demande un représentant pour la vente au Canada de ses eaux-de-vie.

MM. Charles Polack et Fils, à Dijon, propriétaires de grands crus de Bourgogne.

J. Lebègue & Cie, négociants-propriétaires, vins et cognacs à Cantenac-Margaux (Gironde).

M. J. Bellanger, de Laval (Mayenne), manufacturier de tissus de coutil en tous genres.

Mme Veuve A. Fieux, grands vins mousseux, Lons-le-Saulnier (Jura).

M. Henri Darviot, vins de Bourgogne, Beaune (Côte-d'Or).

M. Alfred Lequeux, vins de Champagne, Châlons-sur-Marne (Marne).

MM. P. Pignol, père et fils, 8 rue du Treuil à St-Etienne (Loire), manufacturiers spécialistes de rubans, velours uni et envers satin, noirs et couleurs — maison fondée en 1856 — demandent dans chaque principale ville du Canada des agents à la commission représentant déjà des maisons pour la vente d'articles qui s'adressent à la même clientèle de mode.

L. de Guinefollaud, eau-de-vie de Cognac et fines Champagnes à Angoulême (Charente).

G. Ranson & Cie, à Jarnac (Charente), vieilles eaux-de-vie de Cognac.

M. P. Bourson, 5 rue St-Joseph à Paris, demande agent pour tout le Canada pour la vente des soieries et rubans de Lyon.

Pierre Germain, seul successeur de la maison Poulet Père et Fils, fondée en 1747, Grands vins de Bourgogne à Beaune (Côte-d'Or) France.

#### UN NOUVEAU JOURNAL

L'HISTOIRE DU MONDE, journal-revue hebdomadaire, sans opinion, à 0 fr. 20, 16 pages, 28 x 38, reproduits tous les articles intéressants et inédits, quels qu'ils soient, recueillis tous les jours dans les journaux, sans distinction de genre ni d'opinion.

Cette revue ne reproduit que les articles qui n'ont été publiés que par un seul journal; on lit donc tous les journaux en un seul.

Sur un beau papier, impression soignée, ces 52 numéros, reliés à la fin de l'année, forment une collection superbe qui constitue l'histoire du monde au jour le jour.

C'est la revue la plus pratique et la moins cher. Chaque abonné y trouve groupés toutes sortes de documents curieux.

S'adresser 47 faubourg Montmartre, Paris.

#### OFFRES DE REPRESENTATION AU CANADA

M. Jules Pony, 1132 ave Ste-Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

#### AUX IMPORTATEURS DE MINERAIS

M. Ulysse Chopin, 20 rue St-Jacques, Montréal, demande l'adresse de maison de France, important les minerais suivants: Graphite, Mica blanc et ambré, Cuivre, variété Calcopryrite.

#### OFFRES DE REPRESENTATIONS EN FRANCE

M. Durand, fils aîné, représentant commissionnaire, boulevard Ondinot, 21 à Oran (Algérie) pouvant fournir d'excellentes références, demande à représenter pour Oran (Algérie) des maisons du Canada faisant l'exportation des farines et autres produits.

Le journal *Le Bois*, 26 rue Canmartin à Paris, demande des correspondants pouvant livrer des bois en France.

M. Victor Guédé, pelleteries et fourrures, 9 rue Bailif, à Paris, désire entrer en relation avec des maisons du Canada pour la consignation ou la représentation de tous articles de pelleteries brutes ou apprêtées pouvant s'employer en fourrures. Références sur demande.

M. G. Seullier, 122 avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine, sollicite représentation de maisons canadiennes désireuses de traiter des affaires sur le marché de Paris.

La maison Marchand-Duvigneau et Cie, rue du Pont de la Mousque, 32, à Bordeaux, demande à représenter sur la place de Bordeaux des maisons canadiennes se livrant à l'exportation.

M. Pascal Garcin, 1 rue de l'Abbé de l'Épée, à Marseille, se chargerait de l'agence, pour la France, de bonnes maisons canadiennes.

M. A. Boivin, représentant de grandes maisons et fabriques européennes, se chargerait de l'agence, pour l'Amérique du Sud, d'une bonne maison canadienne.

L'adresse de M. A. Boivin est: Calle Independencia 1778 à Buenos-Ayres (République Argentine).

M. A. Weissenhanner, 168 rue St-Maur, à Paris (succursale à New-York) demande l'agence de maisons canadiennes.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone, à Bordeaux, demande à représenter en France des maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots, pois ronds, homards et saumons en conserves, viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

M. Vianney, 14 rue Paradis, Marseille, demande représentation pour la France d'exportateurs et d'importateurs canadiens.

M. Maurice Charlotte, 2 rue Gounod, Paris, désire entrer en relations avec maison de Montréal pour l'importation en France de peaux, pelleteries, bois et autres articles du Canada, soit comme représentant, agent ou comme acheteur.

#### Avis aux Membres Adhérents

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.